



## Communiqué de presse

Paris, le 12 janvier 2018

### Daniel Pennac, parrain de la Nuit de la lecture 2018

L'écrivain Daniel Pennac sera, cette année, le parrain de la Nuit de la lecture qui se déroulera partout en France, dans les bibliothèques et les librairies, le 20 janvier prochain.

Le ministère de la Culture se réjouit de l'implication dans cette grande fête du livre et de la lecture de l'auteur de *La Saga Malaussène* (Gallimard, 1985-1999), de *Chagrin d'école* (Gallimard, 2007) et de *Comme un roman* (Gallimard, 1992) qui a su, depuis le début de sa carrière, porter haut le plaisir de lire.

Dans *Comme un roman*, son essai sur la lecture, le lauréat du Prix Renaudot a théorisé les dix « Droits imprescriptibles du lecteur » sur lesquels s'appuie, selon lui, le bonheur de lire et qui pourraient sans nul doute servir de manifeste à tous les participants de la Nuit de la lecture :

- « 1. Le droit de ne pas lire.
2. Le droit de sauter des pages.
3. Le droit de ne pas finir un livre.
4. Le droit de relire.
5. Le droit de lire n'importe quoi.
6. Le droit au bovarysme (*maladie textuellement transmissible*).
7. Le droit de lire n'importe où.
8. Le droit de grappiller.
9. Le droit de lire à haute voix.
10. Le droit de nous taire. »

La Nuit de la lecture est organisée par le ministère de la Culture en partenariat avec la Bibliothèque publique d'information, la Bibliothèque nationale de France, le Centre national du livre, le Syndicat national de l'édition, la Société des gens de lettres, le Syndicat de la librairie française, l'Association des bibliothécaires de France, l'Association des directeurs des bibliothèques municipales et des groupements intercommunaux des villes de France, l'Association des directeurs de bibliothèques

départementales de prêt, l'Association ART+UNIVERSITÉ+CULTURE, France Loisirs, avec le soutien de la RATP, PhenixDigital, Mediatables, Toute l'histoire, Mangas, Science & Vie Junior, RTL 9, Le Monde, Télérama, 20 minutes, Radio France et France Télévisions.

Toutes les informations sur l'édition 2018 sur  
**[www.nuitdelecture.fr](http://www.nuitdelecture.fr)**

et sur les réseaux sociaux avec **#NuitLecture**